A 8 heures, grand concert de Bienfaisance, hostel 15 sous. — Offrant 50 sous.

Les deux autres, très fortes sur la route d'Arras. Les forains peuvent retenir leurs places dès le prémier M. Bernard, commissaire-général de la Kermesse, rue Pasteur, 93.

FLERS-BOURG. — Grand carrousel attelé — Fête de bienfaisance organisée par les jeunes gens de commune le dimanche, 15 juillet prochain, à 9 heure. 240 francs de prix en espèces et surprises. Trois mises réservées aux cycles. Mises en cent entre toutes les voitures qui auront participé au cortège.

Sports et Jeux

JEU DE BALLE

A. Cordé. — Lundi 4 juin, à 8 heures, Cordé (Monnier) et la partie engagée du dimanche 3 juin.

A. Bondin. — Lundi 4 juin, à 8 heures, grande lutte en 15 jeux entre : *Carnière*, E.-L. Magnier, Prieux-Quesnoy, Wéjérowicz ; Cuvaghem, G.-A. Castelain, Delattre-Regnart-Tricot.

Deux des plus fortes parties belges.

LE NORD

DOUAI

Une réquisition. — Le département du Nord a, hier, par le ministère de M. Fabre, avisé prie le tribunal civil de Douai, requérant la réunion maison de campagne que la Congrégation des Dames de Flines possédait à Lambres, au chemin d'En-Bas.

Cette propriété sera mise à la disposition de l'Ecole normale de jeunes filles, afin que les élèves puissent y prendre leurs ébats, les jours de congé, pendant la belle saison.

Accidents. — Hier, au cours de leur travail, deux ouvriers des Forges de Douai, Charles Lemaire, 20 ans, demeurant à Sint et Alcide Bastien, 19 ans, demeurant au Faubourg de Béthune, ont été blessés. l'un à la jambe droite et l'autre au pied.

Après avoir été pansés sur place, ils ont été reconduits en voiture à leur domicile.

— En déchargeant des tôles, deux ouvriers des Forges de Douai, Jean Van Bellegheem, demeurant rue Neuve-Notre-Dame, et Jules Grevelinne, demeurant rue d'Arras, 50, ont été renversés et ont eu chacun une jambe fracturée.

Les blessés ont été reconduits en voiture à leur domicile après avoir été pansés à l'infirmerie de l'établissement.

Adjudication. — Samedi midi, à eu lieu en la salle des Bredhommes, à l'Hôtel de Ville, l'adjudication publique des travaux de construction de trottoirs, sur différents points de la ville (11e partie), dont le devis s'élève à 3940 fr. 15. M. Hesser, entrepreneur, à Douai, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 2 fr. 50 0/0.

Mme Berond, de Béthune, avait offert 1 fr. 40 0/0 de rabais.

QUINCY. — Hier, M. le juge d'instruction a interrogé Hatin, l'auteur présumé du vol de nitro commis dimanche dans la nuit au préjudice de M. Ernest Colfosse.

Hatin aux énergiques démentis des faits qui lui sont reprochés et il est fort probable que le magistrat instructeur ne tardera pas à le faire remettre en liberté, en attendant ne pouvant pas établir.

MONCHECOURT. — Par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 28 mai, les électeurs sont convoqués pour le dimanche 1 juin prochain à l'effet d'élire deux membres au conseil municipal.

La scrutin aura lieu de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

SAINT-WAAST. — La Commission des fêtes organise un festival pour le 8 juillet avec le concours de la fanfare des Mineurs. 200 francs de primes seront alloués aux sociétés participantes.

VALENCIENNES

Cercle d'études sociales. — Assemblée générale. — Dimanche 27 mai, à 5 heures 1/2 du soir, a eu lieu au local du Cercle une assemblée générale extraordinaire. Le secrétaire donne lecture des travaux projetés par le comité depuis la dernière assemblée générale. Il montre que le Cercle n'est pas un comité électoral, mais un centre où des gens de différentes nuances philosophiques et sociales se réunissent pour rencontrer les liens d'amitié qui doivent exister entre eux. Il expose qu'en outre, par les conférences politique, économiques et philosophiques, qui s'y donnent, le Cercle est au centre de diffusion d'idées variées tendant toutes au perfectionnement moral, intellectuel et matériel de la Société. Il expose que le Cercle dirige et retrouvent toujours le patronage laïque de Valenciennes, et il paraît représenté des questions qui sont la préoccupation présente du comité pour la conduite et la bon fonctionnement de cette œuvre importante.

Ensuite le trésorier, empêché et excusé, le trésorier-adjoint donne connaissance de la situation financière exacte actuelle et lecture du budget provisoire du bureau par la commission des finances pour clôturer l'année en cours qui prend fin le 15 juin prochain. Il profite de cette assemblée pour engager les membres actuels à faire une propagande constante pour l'extension de l'œuvre. Un programme de conférences élaboré par la commission chargée de ce travail est lu également. Cette commission déclare au entre que quelques faits récréatifs seront organisées comme précédemment, suivant les ressources qui resteront disponibles au budget.

L'assemblée procède ensuite à l'élection de quatre membres du comité, conformément à l'article 7 du. Cette élection, qui se fait à la presque unanimité des votants, montre l'homogénéité de vues qui tend à se produire dans la direction du Cercle, et chacun se réjouit de cet augures favorable. Le président clôture la réunion par une chaude allocution où il montre que nous sommes une force, que le nombre est que nous pouvons travailler en toute quiétude sans nous occuper davantage des attaques de dehors qui ne peuvent amener que des ennemis du progrès.

Marché aux bestiaux. — Au marché d'hier, il a été amené 56 bœufs, 42 taureaux, 161 vaches, 1 veau.

Conseil municipal. — Le conseil s'est réuni vendredi à la mairie, à cinq heures, sous la présidence de M. Charles Devillers, maire.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du mercredi 9 mai, M. le maire demande au conseil l'autorisation de prendre un arrêté interdisant la circulation, sur les boulevards, des voitures chargées non suspendues. Cette autorisation est donnée.

Le Conseil approuve une acquisition de terrain pour le prolongement de la rue Cornot, au marché de gré à gré pour le chemin Sous du Moulin ; une convention passée avec les bouchers en application de la loi du 8 janvier 1905 sur l'abattoir ; un dégrèvement d'une patente ; le fonctionnement du prix à l'Ecole nationale de musique, les décisions prises par le Municipalité relativement au nouveau de la rivière Ste-Cécile ; l'emploi de la subvention de l'Etat en profit des sapeurs-pompiers ; une acquisition de terrain par mesure d'alignement en chemin des glacis ; le décompte définitif des travaux de division du bras de décharge ; des vente de terrain dans le quartier de la gare ; les conditions de fonctaires de concessis pour les indigents.

Après une longue discussion, la question a modifications du projet d'emprunt a est renvoyée à une autre séance.

Sont également approuvés : un échange de terrains avec la Compagnie du Cimetière, divers crédits supplémentaires, le budget des chemins vicinaux pour 1907 ; le compte administratif de 1905 et le budget supplémentaire de 1906 des établissements charitables, le compte de gestion de receveur municipal et le compte administratif de 1906 et le compte moral, le budget supplémentaire de 1906.

A l'unanimité, des félicitations ont été votées à M. Charles Devillers, maire, pour sa bonne gestion et son excellente administration.

Après diverses observations, le conseil se forme en comité secret pour discuter une modification au règlement municipal ; l'application de la loi sur l'assistance aux vieillards ; des demandes de bourses à l'Ecole centrale et à l'Ecole des arts et métiers ; des demandes de secours de bonnes ; l'Ecole centrale et à l'Ecole des arts et métiers ; des demandes de secours de bonnes.

La séance a pris fin à 8 heures.

Plein-soleil. — Naissances : Marceau-Félicien Ninette, baton Rosta ; Le Tourelle ; — Victor Bernard, rue Derrière-la-Tour 14 — Paul Dignard, rue de Rempart 15 — Octave Mercier, rue St-Agreous — Jules Teutor, r. Selle-Lescoste 15 — Marie Bertéant, cours Mirosz 7 — Suzanne Flamant, avenue de Condé.

Décès. — Alexandre Dufoet, 48 ans, r. Jehan-Madeux 48 — Paul Denaud 10 ans, rue du Petit-Beauvaisin — Emile Bonneville, 18 ans, avenue de Quesnoy 50 — Marie Delsalle, 14 jours, boulevard Carpeaux 14 — Camille Lucas, 57 ans, rue vieille-Jésus Rainal, rue Selle-le-Comte.

HASPRES. — *Enfant noyé.* — La petite Marie Moreau, 10 mois, qui était avangée, est tombée dans une cuvette de lessive que sa mère, rue Philippine Charlot, avait laissée à la porte de sa demeure pendant qu'elle allait puiser de l'eau à la fontaine. Quand on eut pu porter un secours de la pauvre enfant, elle avait cessé de vivre.

SOMAIN. — *Programme de la première fête communale.* — Dimanche 10, lundi 11, et mardi 12 juin, place Victor-Hugo, nombreux divertissements : théâtre, musée, manège, panorama, jeux divers, etc.

La fête sera annoncée la veille et dès le matin, dès 10 h, par des salves d'artillerie.

Dimanche et lundi : Grande fête vénétitique organisée par M. Tiberghien, décoration de Douai, avec le concours de la Musique municipale, 1 grand concert, grand bal, feux d'artifices, illuminations, grand bal, feux d'artifices, illuminations, grand bal, feux d'artifices, illuminations, etc. 8 h. 1/2, ascension du ballon « La Rêve » monté par le célèbre aéronaute Lemaire, qui descendra en parachute, jeuxs différents, etc.

Mardi : 1/2 ascension du ballon « La Rêve » monté par le célèbre aéronaute Lemaire, qui descendra en parachute, jeuxs différents, etc.

CAMBRAI

GOUZEAUCOURT. — Le nommé Leroy Robert, sourd-muet, âgé de 61 ans, célibataire, ancien fileur, demeurant rue d'Enfer, a été trouvé pendu, jeudi soir, vers deux heures, par son locataire, M. Lecocq Ernest, pendu au moyen de deux crochets de tisseur et d'une corde, à une poutrelle du plafond de son habitation.

Leroy avait encore travaillé dans son jardin mercredi jusqu'à midi, et le soir, il rentra comme de coutume, fumé sa pipe près de sa demeure, en compagnie de quelques voisins. Rien que moins rien dans son manière ne pouvait faire supposer qu'il était dégoûté de la vie. Le suicidé possédait une maison : en quelques cents de terre, il vivait à l'aise.

DUNKERQUE

Un charretier forcené. — Pendant l'avant-dernière nuit, un ouvrier de Mme veuve Lebaupin, entrepreneur de vidanges, a rosé sous les roues d'un tombereau-réservoir.

Relevé sans connaissance, le malheureux, nommé Charles Salomé, âgé de 44 ans, demeurant route de Bierne, a été transporté immédiatement à l'hôpital, mais y mourut à deux heures, sans avoir repris connaissance.

L'enfants cordiale. — Hier est arrivée à Dunkerque une délégation de l'*Alliance Fraternelle internationale* dont le président est M. Thomas Barclay, comprenant une vingtaine d'ouvriers de Londres et des environs.

La délégation était conduite par M. Allen R. Baker et par le docteur Strochon.

Elle a reçu à la gare de Dunkerque par M. Lobel, jeune délégué de l'*Alliance Fraternelle internationale* ; elle a visité l'Hôtel-de-Ville où elle a été reçue par M. le Maire, le perl, le sous-préfet, puis la Bourse et travail où le secrétaire a souhaité la bienvenue à nos amis Anglais et leur a offert les vins d'honneur.

Abordage. — Le remorqueur « Gravelines » abordé la qual Anglais et s'est causé de graves avaries.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Une noyée. — Hier matin, vers 5 h. 1/2, MM. Delliaux Alfred et Marcel Brongniart qui retiré du Nouvelle Quai, en face de l'estaminet Vinet, le cadavre d'une femme paraissant âgée de 40 ans et dont l'identité n'a pu être établie.

M. Désiré Fâvin, jonrouilier, alla prévenir la police. Après avoir pris le signalement de la noyée, on la transporte à l'hôpital.

Voici le signalement : Taille 1m60 à 1m65, cheveux et sourcils châtain clair, yeux gris ; nez moyen ; bouche moyenne ; menton rond ; visage légèrement ovale ; teint ordinaire. Vêtements : robe noire ; corsage à carreaux bleu et noire ; jupon rose à raies ; pantalon blanc ; chemise blanche très fine ; bas noirs.

La noyée était chaussée de bottines à boutons, coiffée d'un chapeau noir garni d'une plume noire, et portait des boucles d'oreilles en or avec petite brilloute. On a trouvé sur elle un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent.

On ne sait à quel arrondissement appartient le cadavre.

RAVENCOURT. — *Festival du 27 mai 1907.* — Les prix du festival ont été remportés par les sociétés suivantes : 1er prix, 200 fr. par la Fanfare de Gaple-Verque — 2e, 100 fr. par la Fanfare de Isoby-sur-Artois — 3e, 75 fr. par la Fanfare de Noyelles — 4e, 50 fr. par l'Harmonie de Hendicourt — 5e, 40 fr. par la Fanfare d'Epehy (Somme) — 6e, 35 fr. par l'Harmonie de Royaucourt — 7e, 25 fr. par la Fanfare de Rosières.

Prix d'honneur aux chefs de musique. — 1er prix, objet d'art, gagné par M. Colombier, directeur de la Fanfare d'Epehy — 2e, 25 fr. à M. Lary, directeur de l'Harmonie d'Hendicourt — 3e, 25 fr. à M. Lanie, directeur de la Fanfare de Rosières.

BÉTHUNE

FOUQUIÈRES-LÈZ-LENS. — La gendarmerie recherche activement le coiffeur Joseph-Denis Nopelle, 68 ans, qui, après avoir omis de régler ses pensions, a disparu, emportant une montre en or d'une valeur de 100 fr., appartenant à M. J.-B. Dupas, voitorier et cabaretier, chez qui il logeait.

Ce filou a quitté sa pension en tenue de travail et a omis de se faire payer son compte à la fosse n° 6 où il était occupé.

LIÉVIN. — En débaliant une berline en sommet d'une descendrie au fond de la fosse n° 5 des Mines de Liévin, M. Charles Thebale, 36 ans, demeurant à Bully, a eu la main gauche serrée entre ladite berline et le bois d'arrêt placé à l'avant de la machine, par suite d'une fausse manœuvre. Il porte une blessure sérieuse.

SAINT-OMER

Un noyé. — Vendredi matin, des ouvriers qui se rendaient à leur travail aperçurent flotter sur l'eau, à proximité du Pont rouge, dans le bruhoeny du Haut-Pont, le cadavre d'un homme d'assez forte corpulence.

On repêcha le noyé, qui avait un pied-bier, et le cadavre fut reconnu pour celui d'un nommé Bertin Mille, compagnon-tailleur, venant de Lorient, dont la santé était aspirée de ses longues. On croit à un suicide.

ANÉMIE — ELIXIR — SUCCÈS — PAUL

BANYULS-TRILLES

n'est pas un médicament

C'EST UN APÉRITIF INCOMPARABLE

Y VIEUX et EXCELLENT VIN PUR

et le meilleur QUINQUINA

C'est pourquoi il est chaleureusement recommandé par

LE CORPS MÉDICAL

aux hommes, dames et enfants

DEMANDER un "TRILLES"

dans tous les Cafés et les bons Restaurants

et exiger l'étiquette sur la Bouteille

BACQUIGNIES. — M. Demester Lucien, âgé de 36 ans, demeurant à Bierlinghem, a eu le main droite prise par le volet circulaire, à la menuiserie de M. Noël où il est employé.

L'amputation des cinq doigts de la main droite a été jugée nécessaire.

AIRE. — M. Bard, cultivateur, était monté sur un bicyclette, lorsque par suite d'un faux mouvement, il tomba sur l'accoudement de la route.

Dans sa chute, M. Bard s'est fracturé le péroné de la jambe gauche.

Il a été reconduit en voiture à son domicile.

SAINT-POL

FRESNES-EN-ARTOIS. — Il est bruit, à Fresnes-en-Artois, un comité qui prend le titre de comité radical-socialiste du canton d'Etaples.

Il a pour but : le défense des principes républicains et laïques dans l'arrondissement.

Pour être membre actif, il faut être Français, être âgé d'au moins 21 ans, acquitter une cotisation annuelle de un franc.

Est membre bienfaiteur tout cotisation qui fait un don supplémentaire de cotisation annuelle.

CHRONIQUE MINIÈRE

Des caisses de secours

Un décret qui certainement va rendre de grands et salutaires avantages ex ouvriers, s'est créé qui vient d'être promulgué et qui décide que les délégués mineurs seront admis à faire partie des caisses de secours et seront éligibles au conseil d'administration. En effet, pourquoi voit-on les Compagnies avoir toujours soutenu ceux que le syndicat choisit pour les représenter au dit conseil et qui ont le franchise d'affronter le lutte contre ceux choisis par nos derniers ou qui ou pour le faire nommer. C'est, en ses mots, le coutesur, que ce qui se fait et se dit en milieu d'ouvrier ne doit être connu du public.

Cependant, en ce siècle de lumière-lui, bien que la mauvaise qualité des médicaments, en la vigilance constatante de nos médecin, il devrait il en a le droit, réclamer à son délégué ; mais il en faire du droit, réclamer à son délégué ; mais il en faire du droit, réclamer à son délégué ; mais il en faire du